



BIENVENUE AU CÉGEP DE SOREL-TRACY

Une proportion de 92 % de nos étudiants décrit le Cégep de Sorel-Tracy comme étant un collège à dimension humaine, où ressortent vivement la qualité de l'encadrement pédagogique et l'accessibilité des professeurs.

Il a été désigné officiellement par l'Association québécoise du commerce équitable comme étant le premier cégep à obtenir la désignation de Campus équitable! Dans la même veine, le Cégep de Sorel-Tracy fait partie des établissements verts Brundtland et poursuit sa mission écologique en tant que fier partenaire du développement durable de la région, certifiée Technopole en écologie industrielle.

Son lieu d'ancrage, la Ville de Sorel-Tracy, reconnue comme la 4^e plus vieille ville au Canada, est située à 45 minutes de Montréal par l'autoroute 30. Ses richesses, bien que nombreuses et diversifiées, reposent principalement sur la beauté de son environnement naturel. Que l'on parle de la réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, des Îles de Sorel, de la station nautique du Lac-Saint-Pierre, de la plus importante héronnière connue mondialement, Sorel-Tracy est un endroit privilégié où il fait bon vivre. Popularisée par le légendaire personnage « Le Survenant » écrit par Germaine Guèvremont, la région de Sorel-Tracy procurera plusieurs décors enchanteurs à ses récits.



PRÈS
DU SUCCÈS

PRÈS
DES PROFS

PRÈS
DE L'ACTION

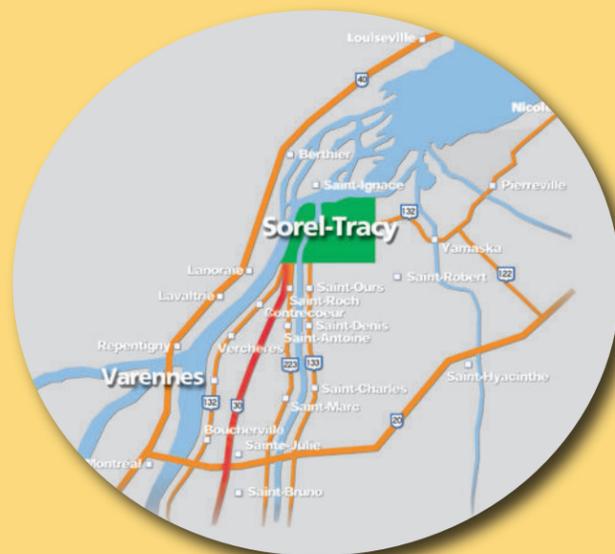
PRÈS
DE TOI

PRÈS
DE CHEZ TOI

Une publication de la direction des ressources humaines, des communications et secrétariat général en collaboration avec tous les services et départements du Cégep.

Dépôt légal : Novembre 2017
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-921229-59-3



RAPPORT ANNUEL
2016-2017

Cégep
de Sorel-Tracy
TOUJOURS PRÈS

www.cegepst.qc.ca

MADAME LA MINISTRE

C'est avec fierté que nous vous soumettons le rapport annuel 2016-2017 présentant les faits saillants de la troisième année d'application du *Plan stratégique institutionnel (PSI) 2014-2019 Un engagement vers l'avenir!* qui a été adopté par le conseil d'administration du Collège le 9 juin 2015.

À sa lecture, vous remarquerez le dynamisme qui anime notre Collège, tant dans son enseignement que dans son implication dans la communauté. L'examen des bilans a permis d'apprécier la réalisation de quelque 136 résultats attendus des directions, des services et des départements d'enseignement et de constater un niveau d'atteinte plus que satisfaisant de la grande majorité des projets identifiés au début de l'année concernée, à savoir 117 résultats atteints sur 136. Cet examen aura également permis de saisir l'importance de l'apport collectif fourni dans le sens des orientations stratégiques institutionnelles.

Le contexte de réalisation de ces mandats a exigé une grande implication dans des dossiers particuliers comme, entre autres, l'intérim à la direction des études, l'application du plan de travail à la suite du rapport d'autoévaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité découlant de l'audit tenu au Collège les 20-21-22 septembre 2016, la préparation et votre visite au Collège, le 25 août 2016, les demandes de nouveaux programmes dont l'obtention, en avril 2017, de l'autorisation d'offrir le programme de Techniques juridiques à compter de l'automne 2018, la demande du projet d'apprentissage en milieu de travail (AMT) et les contacts avec les entreprises, la demande du projet en entrepreneuriat (PEEC), le suivi du plan d'action en français, la nouvelle application de gestion des projets pour les étudiants en situation de handicap (EESH), la nouvelle application de gestion du financement à la formation continue (CFC), votre consultation au sujet des violences sexuelles, etc. Ajoutons à cela une lourdeur administrative qui ne fait qu'augmenter. Mentionnons par exemple la Loi sur les effectifs, la Loi sur l'attribution des contrats (LCOP) ainsi que la Loi 133 sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGGRI). Par ailleurs, plusieurs redditions de compte ponctuelles (le HUB, l'emphytéose pour la résidence, le gymnase) ont demandé beaucoup de travail afin de répondre aux exigences ministérielles.

Toutefois, nous avons réussi à travailler ensemble à réaliser les activités, avec une attention soutenue à faire rayonner notre institution et à incarner sa mission en développement durable, et ce, en ayant toujours comme préoccupation première de faire réussir l'étudiant et de maintenir la qualité d'enseignement qui nous est reconnue. C'est notamment grâce à l'ouverture démontrée par l'ensemble du personnel à continuer d'utiliser nos lieux d'échanges, de rencontres et de consultation, à savoir entre autres, L'Entre Nous, L'Intersyndicale et les rencontres avec l'AGEECST, que nous avons été en mesure, avec l'assurance de réussir, de relever les défis importants qui se posent à nous au plan institutionnel.

Nous tenons à souligner que tout ce travail fait en collégialité nous a entre autres permis d'être le cégep avec le plus haut taux d'augmentation de demandes d'admission au premier tour (7,3 %) pour le SRAM et le SRAQ.

En ce sens, des remerciements chaleureux s'adressent à chacun et à chacune des personnes œuvrant au Collège pour cet apport positif et pour cet engagement sans cesse renouvelé *d'Avoir la réussite à cœur!*



Fabienne Desroches
Directrice générale



Sylvie Cusson
Présidente du conseil d'administration

TABLE DES MATIÈRES

Mot à la ministre de l'Enseignement supérieur	02
Les faits marquants de la troisième année d'application du Plan stratégique institutionnel	03
Répartition de la population étudiante et taux de réussite de l'ensemble des cours	07
Nombre de stagiaires Alternance travail-études	08
Taux de placement en emploi relié	08
Population étudiante au 20 septembre 2016	09
Événements marquants	10
La ministre de l'Enseignement supérieur en visite au Cégep de Sorel-Tracy	12
Événements marquants	13
Répartition des membres du personnel	14
Résultats d'opérations au 30 juin 2017	15
Événements marquants	16

l'information à des fins personnelles;

- les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du présent Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur. Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration doit, de plus, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de

l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2 Le conseil d'administration confie au comité exécutif la responsabilité d'agir à titre de conseil de discipline et de décider du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3 Le comité exécutif notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au comité exécutif et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou

dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

10.5 Le comité exécutif qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code a été adopté le 18 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Au cours de l'année 2016-2017, le conseiller en déontologie n'a été saisi d'aucune plainte ou situation particulière concernant l'application du Code d'éthique et de déontologie en vigueur et aucun manquement au code d'éthique n'a eu lieu. Le texte intégral du Code d'éthique régissant les administrateurs est disponible sur le site Web du Collège.



À l'occasion de la Journée internationale des femmes 2017, une installation artistique soulignait le drame de la disparition des femmes autochtones.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autres avantages que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail.

6. OBLIGATION DE TRANSPARENCE DU CONSEIL ET OBLIGATION DE DISCRÉTION DES ADMINISTRATEURS

Les règles du présent article ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

6.1 L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration. En principe, ont un caractère public, les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
 - le procès-verbal une fois adopté par le conseil d'administration;
 - et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à un point.
- Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut, exceptionnellement, déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès :
- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles sur demande;
 - lorsqu'il s'agit d'un dent qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public.

6.2 L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

- Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

6.3 La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses préalablement autorisées par le comité exécutif. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- les situations de conflit d'intérêts pouvant avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir ;
- les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de

LES FAITS MARQUANTS DE LA TROISIÈME ANNÉE D'APPLICATION DU PLAN STRATÉGIQUE INSTITUTIONNEL 2014-2019 UN ENGAGEMENT VERS L'AVENIR!

ORIENTATION 1 : AUGMENTER LE RECRUTEMENT HORS TERRITOIRE

Cette orientation regroupe les priorités 1 (maintenir des événements promotionnels à grand rayonnement) et 2 (mettre en place le nouveau plan de communication à la formation continue et poursuivre celui du régulier).

Pour cette orientation, il y avait 44 résultats attendus sur un total de 136. Mentionnons que ces 44 résultats ont été atteints.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons maintenu tous nos événements promotionnels à grand rayonnement et tous les programmes y ont participé. Mentionnons entre autres les Portes ouvertes qui ont eu lieu le 16 novembre 2016 et le 4 février 2017;
- Une résidence étudiante a été construite et les étudiants ont pu y emménager le 10 août dernier. Une visite des résidences a été organisée pour les membres du personnel et les administrateurs. Afin d'en faire la promotion auprès des étudiants, un dépliant a été produit et acheminé à tous les nouveaux étudiants. L'information est également diffusée sur toutes nos plateformes;
- Nos pratiques publicitaires ont été analysées. Nous avons mis en place une stratégie de promotion pour la campagne de recrutement du SRAM : « Es-tu près? ». Nos plateformes et nos outils promotionnels ont été ajustés en fonction de cette campagne;
- Nous avons poursuivi la mise en place du plan de communication au régulier. Soulignons que toutes les monographies pour tous nos programmes ont été réalisées;
- Le nouveau plan de communication à la formation continue a été mis en place. Mentionnons entre autres que notre nouvelle image corporative « Es-tu près? » a été déclinée pour la formation continue en « Près d'une nouvelle carrière ». De plus, des monographies et du matériel médiatique et promotionnel ont été produits. Un plan d'action a été rédigé;
- Nous avons mis en œuvre une programmation d'activités psychosociales, socio-culturelles et sportives à grand déploiement. Voici quelques exemples :
 - L'organisation de la semaine Touski pour la promotion des saines habitudes de vie;
 - L'organisation du Gala des Mérites;
 - L'organisation de l'Aut'Gala;
 - La programmation socioculturelle (troupe de danse, journal étudiant, Magasin du Monde, etc.);
 - Participation à divers concours (intercollégial de théâtre, intercollégial de cinéma, etc.);
 - Dix équipes sportives actives et la poursuite

du comité de financement mis en place;

- Organisation du Championnat provincial de golf et de la 2^e compétition de la ligue de natation du RSEQ.

- Six départements ont participé à des concours ou des activités intercollégiales.
- Tous les programmes ont organisé, dans le cadre d'un cours, une exposition, une conférence, une présentation ou une clinique.

- Afin de promouvoir la formation continue, nous avons assisté au salon des municipalités en septembre, au salon Stratégie PME en octobre et au Marché de l'emploi de Sorel en mars.

Voici un résultat en lien avec un indicateur concernant cette orientation :

- Pour l'année 2016-2017, 57,9 % des étudiants admis ne provenaient pas de la Commission scolaire de Sorel-Tracy.

ORIENTATION 2 : ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT DU COLLÈGE

Cette orientation concerne les priorités 3 (promouvoir le HUB en informatique auprès de nos partenaires et des entreprises) et 4 (proposer un modèle de formation et de soutien aux entreprises dans le cadre de l'implantation de la stratégie maritime de la région).

Pour cette orientation, il y avait 18 résultats attendus sur un total de 136.

Sur les 18 résultats, 13 ont été atteints et 5 sont partiellement atteints et seront reportés l'an prochain.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Le HUB a été inauguré le 29 novembre 2016;
- Des partenariats ont été réalisés et le HUB a été mis de l'avant dans les outils de recrutement;
- Des conférences ont été organisées au HUB et plusieurs partenaires ont été invités, ce qui en fait la promotion;
- Plusieurs projets ont été réalisés et plusieurs activités ont été organisées dans les locaux du HUB : les finissants en informatique ont participé avec les étudiants de génie mécanique et d'électronique industrielle, à la mise à en place du projet Statera, organisation de conférences (impression 3D métal, Google Analytics, etc.), Mashup, etc.;
- Nous avons identifié tout ce que nous pouvons faire comme projet ou activité dans le HUB en lien avec la formation continue. Pour cela, nous avons établi une liste de projets potentiels avec le HUB, un partenariat avec la Ville de Sorel-Tracy et la possibilité de créer une nouvelle AEC en industrie 4.0 et quelques mandats au SAEM;

- L'AEC en logistique du transport et distribution internationale a été adoptée au conseil d'administration du 25 janvier 2017. Une première cohorte a été démarrée le 13 février 2017;

- La collaboration a été maintenue avec l'Institut maritime du Québec;

- Nous avons répertorié la liste des programmes en lien avec la logistique du transport maritime;

- La collaboration a été maintenue avec le comité de main-d'œuvre du pôle logistique et le service de la formation continue a assisté à toutes les rencontres tenues par ce comité;

- Nous nous sommes positionnés dans la mise en place des deux zones industrialoportuaires de la région. Nous avons des rencontres régulières avec le commissaire industriel de Sorel-Tracy pour la ZIP de Sorel.

ANNEXE S-024 - ACCESSIBILITÉ AU COLLÉGIAL ET SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Projet Zenétudes

Zenétudes est un programme de prévention au décrochage scolaire visant à réduire les symptômes d'anxiété chez les étudiants provenant du secondaire. Il propose des activités d'animation permettant de sensibiliser aux difficultés possibles d'adaptation aux études collégiales ainsi qu'aux impacts sur la réussite éducative. Ce programme offre aussi des outils pédagogiques pour les étudiants et les professeurs afin de mieux identifier des pistes de solutions aux problématiques éventuelles. Le professeur responsable a adapté le matériel, a coordonné les activités et animé les acteurs du milieu autour de ce programme.

Tutorat par les pairs en Techniques d'éducation spécialisée

Ce projet a permis de développer le matériel didactique d'une activité d'apprentissage de tutorat par les pairs dans le cadre du cours Jeunes et difficultés de langage et d'apprentissage. Une recension des écrits, l'animation d'un comité de validation et la mise à jour de la documentation pédagogique nécessaire à la réalisation du projet ont été les principales tâches accomplies par le professeur responsable.

Pour ce faire, un montant de 74 640 \$ a été attribué de la manière suivante : 0,5 pour l'année 2016-2017 pour le projet Zenétudes et 0,2 à l'hiver 2017 pour le projet Tutorat par les pairs en Techniques d'éducation spécialisée.

LES FAITS MARQUANTS DE LA TROISIÈME ANNÉE D'APPLICATION DU PLAN STRATÉGIQUE INSTITUTIONNEL 2014-2019

Pour ce qui est de la ZIP de Contrecoeur, les travaux sont plutôt orientés vers la mise en place du pôle logistique pour l'instant et nous participons également à ces rencontres. Nous travaillons sur une offre de formation au service aux entreprises et aux municipalités en logistique de transport.

ORIENTATION 3 : ADAPTER LA PÉDAGOGIE AUX ÉTUDIANTS D'AUJOURD'HUI

Cette orientation regroupe les priorités 5 (offrir des activités de perfectionnement didactique et pédagogique) et 6 (continuer la mise en place des environnements pédagogiques permettant une meilleure adaptation à l'étudiant d'aujourd'hui).

Pour cette orientation, il y avait 24 résultats attendus sur un total de 136.

Sur les 24 résultats, 21 ont été atteints et 3 sont partiellement atteints et seront reportés l'an prochain.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons mis en œuvre et soutenu une programmation d'activités d'animation pédagogique. Mentionnons, entre autres, l'organisation et la tenue de deux journées pédagogiques (au sujet de l'évaluation du travail en équipe en août 2016 et au sujet d'ateliers d'innovation pédagogique en janvier 2017) auxquelles tous les départements ont participé. Il y a aussi eu : quatre activités de perfectionnement sur la pédagogie active, deux ateliers sur l'enseignement des connaissances procédurales en Soins infirmiers (SI), deux ateliers sur l'utilisation du iPad en SI, une quinzaine de participants à du perfectionnement crédité et la parution d'une édition du journal pédagogique : « Planification des évaluations terminales des apprentissages »;
- Les professeurs ont été accompagnés dans l'appropriation des environnements pédagogiques spécifiques. Il y a eu : quatre ateliers sur l'utilisation de la classe d'apprentissage actif (CAA), deux activités sur l'utilisation pédagogique du iPad, l'utilisation modèle des classes spécialisées (CAA, CAC, laboratoire de simulation, HUB, etc.) pour les ateliers et une journée pédagogique, la mise en place de l'entreprise-école en TBU, l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du laboratoire de simulation, l'accompagnement de TEI pour l'utilisation du tableau blanc interactif (TBI) et l'accompagnement individuel offert par les CP et la REPTIC;
- Des départements ont participé à des colloques ou à des formations disciplinaires :
- Sciences humaines : trois formations

- disciplinaires, deux colloques disciplinaires;
 - Sciences de la nature : une formation par le Réseau des ingénieurs sur l'excellence organisationnelle, l'innovation et le leadership;
 - Soins infirmiers : 17 cours universitaires, deux formations disciplinaires, congrès de l'OIIQ et colloque AEEESICQ;
 - Techniques d'éducation à l'enfance : perfectionnement sur les maternelles 4 ans au RCPPEM;
 - Techniques d'éducation spécialisée : colloque de l'AQPC;
 - Techniques de génie mécanique : formation sur le fonctionnement des machines et du logiciel CMM, formation Solidworks, formation Mastercam, conférence sur la digitalisation (scan 3D) pour la métrologie de la compagnie Creafarm;
 - Techniques de l'informatique : cours de base de données du programme et formation sur l'Internet des objets.
- Des départements ont participé aux activités de formation technopédagogique offertes par la direction des études :
- Mathématiques : atelier d'initiation au TBI et atelier « La collaboration numérique, mais comment y parvenir? »;
 - Soins infirmiers : formation de Performa sur la simulation haute-fidélité et atelier sur le débriefing de l'Université Laval pour l'utilisation des mannequins haute-fidélité et du laboratoire de simulation;
 - Les départements ont utilisé les environnements pédagogiques spécifiques pour varier les stratégies d'enseignement. Voici quelques exemples :
 - Soins infirmiers : participation aux travaux d'implantation du laboratoire de simulation haute-fidélité et intégration du iPad dans les cours théoriques, pratiques et en stages;
 - Techniques de génie mécanique : scan 3D et imprimante 3D;
 - Techniques d'éducation spécialisée : il y a entre autres eu l'initiation des étudiants de 1^{ère} année à l'utilisation d'Éduportfolio et la rédaction d'une procédure pour l'utilisation du local de simulation;
 - Techniques de comptabilité et de gestion : utilisation de la CAA et poursuite du projet Portables;
 - Techniques de bureautique : logiciels de collaboration en ligne et logiciel de gestion de projet;
 - Techniques de l'informatique : structuration, appropriation et utilisation des nouveaux locaux informatiques HUB.
- Le comité des locaux s'est réuni à cinq reprises cette année afin d'identifier les besoins d'aménagements spécifiques favorisant l'innovation pédagogique et un meilleur encadrement pédagogique;
- Nous avons collaboré avec la Fondation du Collège au lancement de la quatrième cam-

pagne de financement qui vise l'achat de mannequins haute-fidélité qui permettra une pédagogie adaptée. Cette campagne a été officiellement lancée le 15 février 2017. Le comité de financement s'est réuni à quelques reprises. La direction générale a rencontré l'ensemble des donateurs dont elle avait la responsabilité afin de les solliciter;

- Nous avons mis en place toutes les étapes de réalisation du projet de rehaussement des technologies du Collège, projet qui s'échelonne jusqu'en décembre 2017. Mentionnons entre autres que la migration des postes administratifs a été terminée en juin 2017. La préparation pour les postes pédagogiques a été faite. Le calendrier de travail est respecté. Une ressource a été embauchée à raison de trois jours par semaine, comme prévu, pour aider à la réalisation de ce projet.

ORIENTATION 4 : DÉVELOPPER DES PRATIQUES INNOVANTES FAVORISANT LA RÉUSSITE

Cette orientation regroupe les priorités 7 (proposer des activités s'inscrivant dans une pédagogie de première année et s'approprier les outils développés dans le cadre du projet Zenétudes) et 8 (soutenir la mise en place d'actions valorisant le français).

Pour cette orientation, il y avait 16 résultats attendus sur un total de 136.

Sur les 16 résultats, 15 ont été atteints et 1 est partiellement atteint et sera reporté l'an prochain.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Un volet réussite des garçons a été ajouté dans les tableaux de bord de la réussite scolaire de tous les programmes;
- Nous avons optimisé les activités spécifiques pour favoriser la réussite scolaire globale. Voici quelques exemples :
- Bureau des apprentissages et des ressources (BAR) : 344 participations au total. 221 étudiants du régulier et 68 étudiants de la formation continue ont participé aux ateliers offerts;
- Bibliothèque : formation documentaire offerte aux étudiants (14 à l'automne 2016 et 18 à l'hiver 2017);
- Autres formations offertes par la Reptic : télévotants, prezi, moodle, TBI, etc.;
- Optimisation des horaires des étudiants du SAIDE par une TES et une API selon leurs mesures d'accompagnement;

Nom et fonction

Représentant

Sylvie Cusson, présidente.....	Socioéconomique
Marc-André Jean Montenegro, vice-président.....	Titulaire de diplôme préuniversitaire
Fabienne Desroches.....	Directrice générale
Denis Boucher.....	Directeur des études
Gaston Honnill Boisvert.....	Socioéconomique
Nancy Choinière.....	Socioéconomique
Andrée Cournoyer.....	Socioéconomique
Sylvain Descheneaux.....	Socioéconomique
Pierre Desgranges.....	Entreprises
Isabelle Dubé.....	Parents
Vacant (Danièle Bouvier a terminé son mandat le 22 janvier 2017).....	Parents
Marion Francoeur-Prud'homme.....	Étudiant - secteur technique
Philippe Clément.....	Étudiant - secteur préuniversitaire
Sylvie Massicotte.....	Titulaire de diplôme technique
Normand Dallaire.....	Personnel enseignant
Julie Martel.....	Personnel enseignant
Catherine Boulanger.....	Personnel professionnel
Nina Robin.....	Personnel de soutien

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE SOREL-TRACY

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c. 6, a. 1). Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

Références

- La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- Le Code civil du Québec
- Règlement no 1 sur la régie interne du collège
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;

Administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

Collège : le Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil : Le conseil d'administration du Collège de Sorel-Tracy;

Conseil de discipline : comité constitué par le conseil. C'est le comité exécutif qui agit à titre de conseil de discipline;

Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'inté-

grité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

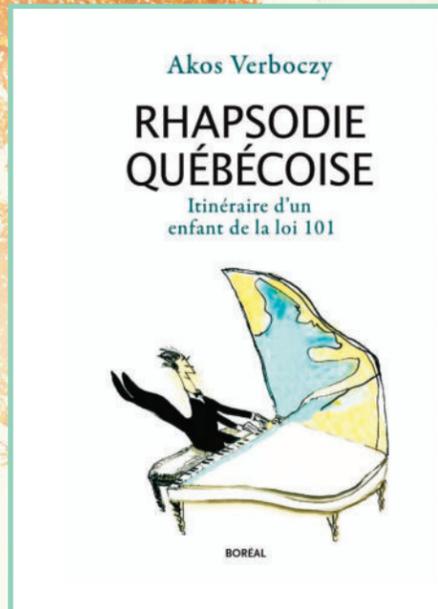
Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

LE COLLÈGE ACCUEILLE AKOS VERBOCZY

Akos Verboczy est l'auteur de *Rhapsodie québécoise : Itinéraire d'un enfant de la loi 101*. Dans son livre, il raconte avec humour, intelligence et beaucoup d'esprit comment il en est venu, au fil des années et (presque) sans douleur, à embrasser la culture québécoise. Son aventure fut racontée dans le cadre d'une conférence organisée par le programme des Sciences humaines.



LE CÉGEP DE SOREL-TRACY OBTIENT LA PLUS FORTE AUGMENTATION DE DEMANDES D'ADMISSION AU 1^{ER} TOUR

Le Cégep de Sorel-Tracy a enregistré un bond de 7,3 % de ses demandes d'admission au premier tour du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) 2017 par rapport à l'an dernier. Ainsi, le Cégep de Sorel-Tracy devenait le seul collège francophone du SRAM et du SRAQ à connaître une telle augmentation alors qu'il y avait diminution des demandes d'admission de l'ordre de 1,8 % pour l'ensemble des collèges du SRAM et de 1,6 % pour le Service régional d'admission au collégial de Québec.

LES FAITS MARQUANTS DE LA TROISIÈME ANNÉE D'APPLICATION DU PLAN STRATÉGIQUE INSTITUTIONNEL 2014-2019

- Inclusion de l'offre des activités du CAF, SAIDE, BAR et de Zenétudes comme stratégies d'intervention concernant certaines difficultés rencontrées par des étudiants lors de l'analyse des tableaux de bord de la réussite des programmes;
- Malgré le fait que le ministère n'ait pas confirmé son aide financière, le Cégep a maintenu le travail de notre répondante en français (REPFran) qui a continué le soutien auprès des départements et la direction des ressources humaines;
- Un plan d'action triennal pour l'amélioration de la maîtrise du français a été complété en ligne le 18 avril 2017;
- La mise en place du programme Zenétudes a été faite. Des activités de la phase 1 ont été réalisées dans 11 des 13 programmes, incluant Tremplin DEC. Au total, ce programme a touché 274 étudiants;
- Nous avons fait le suivi de la réussite de l'EUF. Le taux de réussite de l'EUF a été intégré dans les tableaux de bord de la réussite;
- Les départements suivants ont collaboré aux activités du BAR : Sciences de la nature, TBU, TES, TEE, TCG de même que le projet Zenétudes;
- Nous avons mis en place des activités de pédagogie de première année;
- Cinq départements ont révisé leurs règles de correction du français en application, deux départements ont élaboré leurs règles et cinq départements ont débuté, mais n'ont pas terminé la rédaction.

Voici deux résultats en lien avec deux indicateurs concernant cette orientation :

- Pour l'année 2016-2017, le taux de réussite aux cours pour la formation ordinaire est de 89 % pour l'automne 2016 et de 88,12 % pour l'hiver 2017;
- Le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français (EUF) pour 2015-2016 est de 85,5 % (notre cible était de 85 %). Mentionnons que le résultat de tous les collèges est de 82,7 %.

ORIENTATION 5 : STRUCTURER L'APPROCHE PROGRAMME

Cette orientation regroupe la priorité 9 (Soutenir l'appropriation de l'approche programme).

Pour cette orientation, il y avait 6 résultats attendus sur un total de 136 et ils ont tous été atteints.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- La direction des études a été soutenue dans la mise en place d'une concertation des équipes programmes à travers divers objets;
- Nous avons favorisé la concertation des équipes programme à travers les objets suivants : désignation des professeurs des disciplines contributives et de la FG pour la composition des comités de programme, rédaction d'un plan de travail et d'un bilan annuel, tenue des comités de programme et adoption des procès-verbaux, analyse des tableaux de bord et mise en place de stratégies, mise à jour des plans-cadres, suivi d'autoévaluation de programme et

- bilans de programme et suivi;
- Les programmes ont participé aux rencontres de comité de programme. Neuf programmes ont tenu une assemblée et un programme a tenu deux assemblées (une par session). La majorité des membres de chaque comité de programme était présente;
- Les tableaux de bord ont été transmis aux programmes et aux départements pour analyse et présentation en comité de programme;
- Un travail a été réalisé afin d'élaborer ou de mettre à jour les cahiers-programmes, les plans-cadres de cours ou la grille de cours;
- Nous avons procédé à un bilan programme, au suivi du bilan programme ou au suivi de l'autoévaluation de programme pour les programmes suivants :
 - Sciences de la nature : bilan de programme débuté;
 - Sciences humaines : bilan de programme débuté;
 - ALC, TGM et EHST : bilan d'implantation de programme terminé. La présentation des constats et des suites à donner a été faite à la commission des études du 9 mars 2017;
 - CTD : le suivi de l'autoévaluation de programme a été présenté à la commission des études du 16 mai 2017;
 - TES : comité formé pour le suivi d'autoévaluation du programme. La présentation à la commission des études a été reportée à l'automne 2017.

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC 2017



Décernés à Mohamed Laddi, diplômé en Sciences humaines et Jeanne Coutu-Drainville, étudiante en Sciences humaines en l'honneur de leur engagement social et communautaire durant leurs études.

MÉRITE HONORIFIQUE 2017 SYLVAIN PAUL-HUS



Sylvain Paul-Hus, diplômé en 1981 en Sciences de la nature, devenu directeur général du complexe métallurgique de Sorel-Tracy chez Rio Tinto Fer et Titane.

ORIENTATION 6 : OPTIMISER LES PRATIQUES DE GESTION FAVORISANT LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Cette orientation regroupe les priorités 10 (faire l'inventaire des processus de gestion existants), 11 (produire un processus de gestion documenté par direction en intégrant les constats du rapport de l'assurance qualité) et 12 (proposer un processus de déploiement et d'appropriation de nos politiques, procédures et règlements).

Pour cette orientation, il y avait 28 résultats attendus sur un total de 136.

Sur les 28 résultats, 18 ont été atteints et 10 sont partiellement atteints et seront reportés l'an prochain.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Chaque direction a commencé à faire l'inventaire de ses processus, a commencé à faire la révision des procédures existantes et plusieurs en ont rédigé de nouvelles;
- Un outil de suivi de notre plan stratégique

institutionnel a été mis en place (PerfoSTRATEGIK). Nous avons aussi mis en place un outil de suivi pour nos plans de résultats attendus, ce qui a facilité la production du bilan annuel;

- Nous avons élaboré une politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC). Elle sera présentée aux instances à l'automne 2017;
- La directrice des ressources financières a participé à deux rencontres d'appropriation de son mandat de RRCC;
- Nous avons mis en place un processus de déploiement et d'appropriation des politiques, procédures et règlements. Pour ce faire, une partie du plan de mesures d'urgence est déployée à chaque comité de direction élargi. Les politiques, processus, procédures et règlements sont présentés en comité de direction;
- La direction des études a accompagné la direction de la formation continue dans son appropriation du processus de développement des programmes d'AEC. Mentionnons que quatre rencontres d'échange ont eu lieu à ce sujet cette année. L'accompagnement se poursuivra en 2017-2018;
- Les professeurs sont informés annuelle-

ment des procédures en application liées à la PIEA;

- L'inventaire des politiques et des règlements a été complété. Le secrétariat général est à reformater l'ensemble des documents;
- Nous avons développé et automatisé un rapport de gestion pour effectuer divers suivis financiers (RFA, trimestriels et suivis budgétaires);
- Une procédure pour l'opération MAOB a été rédigée. Elle a été validée par les membres du comité MAOB et par le comité de direction;
- Le règlement relatif aux contrats d'approvisionnement, de service et de travaux de construction a été révisé pour se conformer aux nouvelles règles émises par le Conseil du trésor;
- Les lignes internes de conduites ont été adoptées en conformité avec la « Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics » telle qu'émise par le Conseil du trésor en juillet 2015.

RÉSUMÉ

Le résumé des plans de résultats attendus 2016-2017, déposé au conseil d'administration en novembre 2016, faisait état de 136 résultats attendus. De ce nombre, 19 résultats attendus ont été partiellement atteints et se poursuivront en 2017-2018. Mentionnons que 6 résultats étaient déjà identifiés avec une date de fin ultérieure au 30 juin 2017, ce qui fait en sorte qu'ils se comptabilisent comme partiellement atteints (en cours) à cette date. Ce sont donc 117 résultats qui ont été atteints en 2016-2017 sur 136 (86 %), et ce, malgré l'absence du directeur des études dont l'intérim a été assumé par la direction générale. Mentionnons que ce résultat est supérieur à celui de 2015-2016 (74,6 %).

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	RÉSULTATS ATTENDUS ATTEINTS (Terminés-Atteints)	RÉSULTATS ATTENDUS PARTIELLEMENT ATTEINTS (En cours)	Nombre total de résultats attendus
Orientation 1 - Augmenter le recrutement hors territoire	44	0	44
Orientation 2 - Accroître le rayonnement du Collège	13	5	18
Orientation 3 - Adapter la pédagogie aux étudiants d'aujourd'hui	21	3	24
Orientation 4 - Développer des pratiques innovantes favorisant la réussite	15	1	16
Orientation 5 - Structurer l'approche programme	6	0	6
Orientation 6 - Optimiser les pratiques de gestion favorisant le travail d'équipe	18	10	28
TOTAL :	117	19	136

RÉSULTATS D'OPÉRATIONS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

	2016-2017	2015-2016
REVENUS	\$	\$
Enseignement régulier (1)	14 662 973	14 055 513
Formation continue	3 075 530	2 432 804
Services auxiliaires	459 755	468 076
	18 198 258	16 956 393
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants (2)	9 210 772	8 949 941
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels (2)	5 186 039	4 851 100
Autres charges	3 507 857	3 127 520
	17 904 668	16 928 561
EXCÉDENT DES REVENUS	293 590	27 832
ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS		
Solde de fonds au début de l'exercice	1 013 056	1 418 217
Excédent des revenus (charges)	293 590	27 832
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations	(9 134)	(432 993)
Autres		
SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	1 297 512	1 013 056
Solde de fonds affecté à des projets	52 630	52 630
Solde de fonds non affecté à des projets	1 244 882	960 426

- (1) L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges du Centre collégial de transfert technologique en écologie industrielle
(2) Les salaires et avantages sociaux comprennent les coûts de convention





UNE PROFESSEURE DE MATHÉMATIQUES HONORÉE PAR L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE

Pascale Rheault, professeure de mathématiques au Cégep de Sorel-Tracy, s'est vu remettre une Mention d'honneur de l'AQPC des mains de la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David et du président de l'AQPC, Richard Moisan. La cérémonie s'est tenue le 8 juin 2017, dans le cadre du 37^e colloque annuel de l'Association de pédagogie collégiale.

Dans le cadre de l'application de l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le Collège doit faire état au rapport annuel, des renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017. Le Collège a accordé quatre contrats de services d'une valeur de 120 911 \$ (avant taxes).

RÉPARTITION DES MEMBRES DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégorie d'emploi	Du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014			Du 1 ^{er} avril 2016 au 31 décembre 2016 et du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017			Du 1 ^{er} avril 2016 au 31 décembre 2016 et du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017 vs 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014		
	Nombre d'heures déclarées			Nombre d'heures déclarées			Nombre d'heures déclarées		
	RÉMUNÉRÉES	TRAVAILLÉES	SUPPLÉMENTAIRES	RÉMUNÉRÉES	TRAVAILLÉES	SUPPLÉMENTAIRES	RÉMUNÉRÉES	TRAVAILLÉES	SUPPLÉMENTAIRES
Hors-cadres	3 562	3 562	-	3 577	3 577	-	15	15	-
Cadres	16 930	16 930	-	14 534	14 534	-	-2 396	-2 396	-
Gérants	4 446	4 446	-	5 523	5 523	-	1 077	1 077	-
Professionnels	32 855	32 814	41	31 444	31 379	65	-1 411	-1 436	24
Enseignants	182 656	182 656	-	179 357	179 357	-	-3 299	-3 299	-
Techniciens	45 167	45 059	108	46 388	46 189	199	1 221	1 130	91
Personnel de bureau (soutien administratif et paratechnique)	27 898	27 888	11	26 376	26 354	22	-1 522	-1 534	11
Ouvriers (soutien ouvrier)	2 823	2 812	11	2 681	2 680	2	-141	-132	-9
Total collège	316 338	316 167	171	309 880	309 592	288	-6 457	-6 575	117

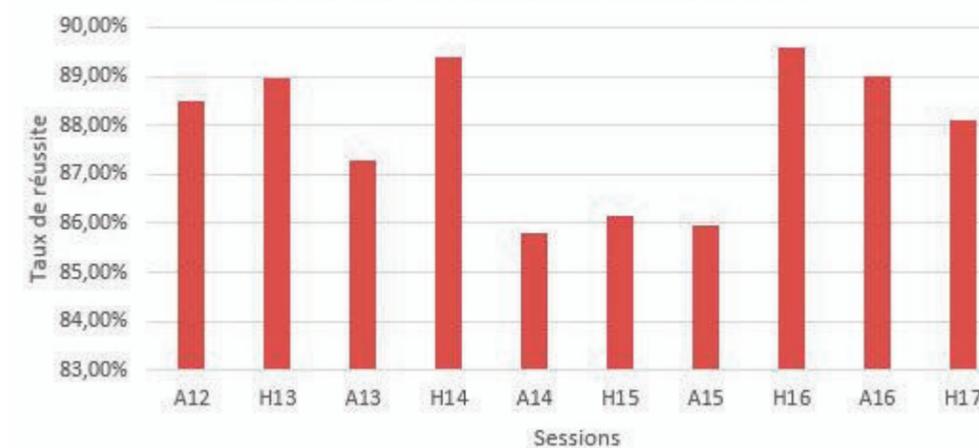
Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 n'excède pas celui de la période de référence du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Les données indiquées dans le tableau reflètent les informations recueillies en date du 15 novembre 2017. Selon la date de cueillette des informations, certains chiffres peuvent varier.

QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES RÉPARTITION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DEPUIS LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

	Automne 2013			Automne 2014			Automne 2015			Automne 2016			2016
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	%
TREMPIN DEC	46	39	85	54	47	101	51	51	102	56	47	103	9,64 %
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE													
Sciences de la nature	47	54	101	57	61	118	55	50	105	60	41	101	9,46 %
Sciences humaines	130	104	234	105	108	213	121	101	222	134	90	224	20,97 %
Sciences humaines, Arts, lettres et communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,09 %
Arts et Lettres	18	8	26	29	5	34	25	6	31	19	7	26	2,43 %
TOTAL	195	166	361	191	174	365	201	157	358	213	139	352	32,96 %
SECTEUR TECHNIQUE													
Soins infirmiers	134	15	149	125	15	140	121	19	140	109	17	127	11,89 %
Techniques de génie mécanique	2	41	43	2	48	50	3	48	51	2	55	57	5,34 %
Technologie de l'électronique industrielle	1	58	59	2	51	53	1	43	44	2	42	44	4,12 %
Environnement, hygiène et sécurité au travail	23	14	37	26	14	40	17	11	28	10	17	27	2,53 %
Techniques d'éducation à l'enfance	20	0	20	26	0	26	38	1	39	37	1	38	3,56 %
Techniques d'éducation spécialisée	181	21	202	185	20	205	178	22	200	193	18	211	19,76 %
Techniques de comptabilité et de gestion	22	22	44	11	16	27	23	17	40	27	15	42	3,93 %
Techniques de bureautique	35	1	36	36	0	36	30	0	30	25	0	25	2,34 %
Techniques de l'informatique	3	29	32	1	36	37	3	41	44	2	40	42	3,93 %
TOTAL	421	201	622	414	200	614	414	202	616	407	205	613	57,40 %
GRAND TOTAL	662	406	1068	659	421	1080	666	410	1076	676	391	1068	100,00 %

Taux de réussite de l'ensemble des cours



MARQUANTS

ACTIVITÉS À LA FORMATION CONTINUE 2016-2017

	Sorel-Tracy		Varennes et autres		Total	
TEMPS PARTIEL						
	Heures	Étudiants	Heures	Étudiants	Heures	Étudiants
Formation créditée	165	60	0	0	165	60
Formation non créditée	0	0	0	0	0	0
	165	60	0	0	165	60
TEMPS PLEIN						
Techniques physiques ¹	1005	10	705	10	1710	20
Techniques humaines ²	3225	119	2355	82	5580	201
Techniques administratives ³	0	0	1140	26	1140	26
	4230	129	4200	118	8430	247
FORMATION SUR MESURE						
Formation en entreprises ⁴	612	349	1788	726	2400	1075
Interventions en entreprises	0	0	379	0	379	0
	612	349	2167	726	2779	1075
Total	5007	538	6367	844	11374	1382

Comprend les disciplines suivantes :

- Génie mécanique
Techniques de santé publique environnementale
- Éducation spécialisée
Éducation à l'enfance
Intervention en travail social
Intervention en milieu juvénile et correctionnel
Instruction et entrepreneuriat en équitation thérapeutique
- Assurance de dommages
Logistique de transport et distribution internationale
- Informatique
Développement durable
Préparation à la retraite active
Formation de formateur
Langues
Gestion
Ressources humaines
Environnement
Santé sécurité du travail
Génie mécanique
Génie électrique
Supervision d'équipe
Service aux municipalités
M3i
Réussir en affaires
Supervision de stages

NOMBRE DE STAGIAIRES ATE ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

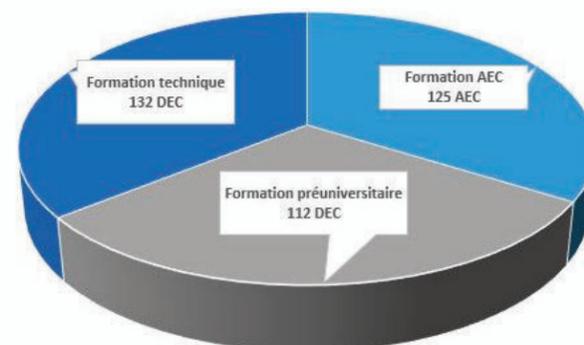
	Été 2015	Été 2016	Été 2017
Techniques de génie mécanique	12	21	27
Technologie de l'électronique industrielle	8	6	15
Techniques de comptabilité et de gestion	1	8	7
Techniques de bureautique	8	8	6
Environnement, hygiène et sécurité au travail	13	6	16
Techniques de l'informatique	1	2	3
TOTAL DES STAGES	43	51	74

TAUX DE PLACEMENT EN EMPLOI RELIÉ DES FINISSANTS DE DÉCEMBRE 2010 À MAI 2016

DEC	TAUX DE PLACEMENT 2016
Environnement, hygiène et sécurité au travail	100 %
Techniques de bureautique	100 %
Techniques de comptabilité et de gestion	100 %
Techniques d'éducation à l'enfance	100 %
Techniques d'éducation spécialisée	91 %
Techniques de génie mécanique	100 %
Techniques de l'informatique	100 %
Soins infirmiers	100 %
Technologie de l'électronique industrielle	100 %
MOYENNE	99 %

La dernière relance a été effectuée auprès des 150 diplômés des programmes techniques de décembre 2015 à mai 2016. Le taux de placement des diplômés de décembre 2015 à mai 2016 se destinant à l'emploi est de 99 %.

Nombre de diplômes émis : 369



OLYMPIADES CANADIENNES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES : UNE MÉDAILLE DE BRONZE POUR LE CÉGEP DE SOREL-TRACY



Mathieu Bernier, finissant en Techniques de génie mécanique, a remporté une médaille de bronze dans la compétence Dessin industriel aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

UNE CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE REÇOIT LE PRIX D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION



Le 11 avril 2017 avait lieu la cérémonie annuelle de remise des Prix d'excellence en éducation décernés par la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke. Parmi les candidatures retenues, celle de Catherine Boulanger, conseillère pédagogique au Cégep de Sorel-Tracy, a été sélectionnée au titre de récipiendaire du Prix PERFORMA. Ce prestigieux prix fait référence à la qualité de la production et de l'intervention pédagogique en enseignement au collégial – volet francophone pour sa contribution à l'enrichissement des connaissances liées à la pratique professionnelle de l'enseignement.

ÉVÉNEMENTS

LE PROGRAMME TECHNIQUES JURIDIQUES S'AJOUTE À L'OFFRE DE FORMATION DU CÉGEP DE SOREL-TRACY



Le 28 avril dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu, le Cégep de Sorel-Tracy recevait de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, l'autorisation permanente d'offrir le programme Techniques juridiques, dès l'automne 2018. Il n'aura fallu que 9 mois à la ministre pour accorder au Cégep de Sorel-Tracy l'autorisation de devenir le seul cégep public à offrir cette formation au niveau de la Montérégie Est et Centre.



POPULATION ÉTUDIANTE AU 20 SEPTEMBRE 2016

	Session			Session			Session			Grand total			2015	2014
	1	2	T	3	4	T	5	6	T	Masc.	Fém.	Total		
CHEMINEMENT														
Tremplin DEC	101	0	101	0	0	0	0	0	0	47	56	103	102	101
PROGRAMME														
Sciences de la nature et Arts et Lettres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences de la nature	58	6	37	37	0	37	0	0	0	41	60	101	105	118
Sciences humaines	92	49	141	59	24	83	0	0	0	90	134	224	222	213
Sciences humaines et Arts et Lettres	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
Arts, lettres et communication	12	0	12	14	0	14	0	0	0	7	19	26	28	25
TOTAL PRÉUNIVERSITAIRE	163	55	190	110	24	134	0	0	0	139	213	352	355	356
PROGRAMMES														
Soins infirmiers	52	9	61	34	2	36	29	1	30	17	110	127	140	140
Techniques de génie mécanique	21	4	25	17	3	20	11	1	12	55	2	57	51	50
Technologie de l'électronique industrielle	14	1	15	12	6	18	9	2	11	42	2	44	44	53
Environnement, hygiène et sécurité au travail	10	0	10	11	1	12	4	1	5	17	10	27	28	40
Techniques d'éducation à l'enfance	9	9	18	7	0	7	12	1	13	1	37	38	39	26
Techniques d'éducation spécialisée	78	5	83	73	2	75	52	5	57	18	197	211	200	205
Techniques de comptabilité et de gestion	9	2	11	23	1	24	5	2	7	15	27	42	40	27
Techniques de bureautique Spécialisation coordination du travail de bureau	7	1	8	8	0	8	9	0	9	0	25	25	30	36
Techniques de l'informatique Spécialisation en informatique de gestion	17	3	20	17	0	17	5	0	5	40	2	42	44	37
TOTAL TECHNIQUE	217	34	251	202	15	217	136	13	149	205	412	613	616	614
GRAND TOTAL	481	89	542	312	39	351	136	13	149	391	681	1068	1076	1071



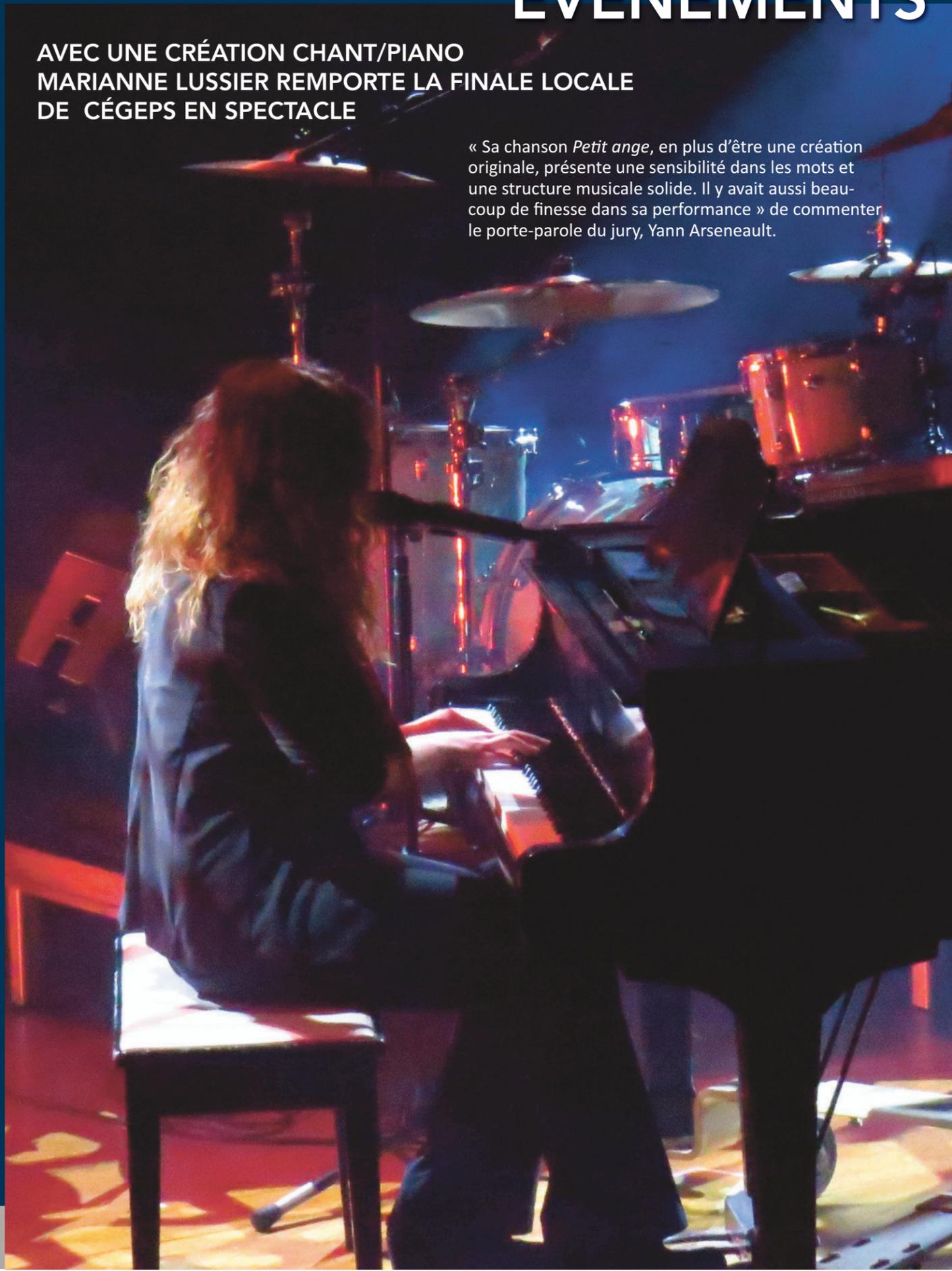
NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE!

Située tout près du Cégep, la nouvelle résidence étudiante, construite en juin 2017, offre du confort et des avantages multiples. Que ce soit le Wifi inclus, l'espace cuisine complet, la buanderie gratuite ou la terrasse extérieure, tout est mis en place pour faciliter la vie et répondre aux besoins des étudiants.

ÉVÉNEMENTS

AVEC UNE CRÉATION CHANT/PIANO
MARIANNE LUSSIER REMPORTE LA FINALE LOCALE
DE CÉGEPS EN SPECTACLE

« Sa chanson *Petit ange*, en plus d'être une création originale, présente une sensibilité dans les mots et une structure musicale solide. Il y avait aussi beaucoup de finesse dans sa performance » de commenter le porte-parole du jury, Yann Arseneault.



MARQUANTS



NOUVELLE IMAGE POUR LES REBELLES!

En 2016-2017, 10 équipes composaient la grande famille des Rebelles. Il s'agit des équipes de basketball masculin D2, cheerleading, cross-country, golf, hockey masculin, natation, soccer intérieur masculin, volleyball féminin D2 et volleyball mixte. Un bilan positif de l'édition 2016-2017 en est ressorti! Bravo aux 120 étudiants-athlètes qui y ont pris part!

UN PROFESSEUR DU CÉGEP DE SOREL-TRACY PUBLIE UN GUIDE PORTANT SUR LA SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT AU LABORATOIRE



Normand Dallaire en compagnie de son collègue, **Marc Olivier** lors du lancement de la nouvelle édition d'un Guide de l'Ordre des chimistes du Québec intitulé Guide santé-sécurité-environnement au laboratoire. L'auteur, Normand Dallaire, chimiste, DGE, M. Env., coordonnateur et professeur en Environnement, hygiène et sécurité au travail au Cégep de Sorel-Tracy y a travaillé de concert avec l'Ordre des chimistes du Québec, le Cégep de Sorel-Tracy et le Centre collégial de transfert technologique en écologie industrielle du Collège.